

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.02.2026

Révision: 24.02.2026

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit Servoperl Royal couleurs claires

· UFI: RMF0-703K-7004-9F58

· 1.2 Utilisations identifiées
pertinentes de la substance
ou du mélange et utilisations
déconseillées

aucune

· Secteur d'utilisation SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

· Emploi de la substance / de la préparation

Mortier pour jointures

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur : Kiesel Bauchemie GmbH & Co. KG
Wolf-Hirth-Str. 2

D-73730 Esslingen

Tel.: +49(0)711/93134-0
Fax: +49(0)711/93143-140
E-Mail: sida@kiesel.com

· Service chargé des renseignements :

Labo ou services de protection de l'environnement et de sécurité de travail

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons
(+352) 8002 5500
ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Centres Antipoison et de Toxicovigilance
ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0800 59 59 59
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE: 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 22 50 50
PARIS: 01 40 05 48 48
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47

en cas d'ingestion ou de signes particuliers il sera vivement recommandé de prendre contact avec le centre anti poisons local OU d'appeler un médecin

Informations Poison Centre Freiburg Tel.: +49(0)761/ 19240
(24h en allemand et en anglais)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.02.2026

Révision: 24.02.2026

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit Servoperl Royal couleurs claires

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008


GHS05 corrosion
Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

GHS07
Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
- Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.


GHS05

- Mention d'avertissement

Danger

- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
- Mentions de danger

Clinker ciment de Portland pauvre en chromate
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

- Conseils de prudence

P102
Tenir hors de portée des enfants.
P280
Porter des gants de protection / un équipement de protection du visage.
P302+P352
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P332+P313
En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362+P364
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P501
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- Indications complémentaires: EUH208 Contient Clinker ciment de Portland pauvre en chromate. Peut produire une réaction allergique.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.02.2026

Révision: 24.02.2026

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit Servoperl Royal couleurs claires

(suite de la page 2)

· 2.3 Autres dangers

La préparation est pauvre en chromate, il n'y a donc pas de risque de sensibilisation au chromate. Dans la forme prête à l'emploi après ajout d'eau, la teneur en chrome(VI) soluble ne dépasse pas 0,0002% de la masse sèche du ciment contenu. La condition préalable à l'efficacité de la réduction du chromate dépend d'un stockage approprié au sec et du respect de la date limite d'utilisation.

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) volonté. Ce mélange ne contient aucune substance classée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) (si elle ne figure pas dans la section 3).

· PBT:

Non applicable

· vPvB:

Non applicable

· Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

CAS: 554-13-2 carbonate de lithium

Liste III

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Composants contribuant aux dangers:

CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4	Quarzsand substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	25-<50%
CAS: 65997-16-2	ciment Aluminat ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	10-<25%
CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4	quartz (SiO ₂) Consistant en: 14808-60-7 Quarz (>98%); 14808-60-7 Quarz (Feinfraktion) (1-10%) ⚠ STOT RE 2, H373	2,5-<10%
CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4	Clinker ciment de Portland pauvre en chromate ⚠ Eye Dam. 1, H318 ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	≥3-<10%
CAS: 13463-67-7 EINECS: 236-675-5	dioxyde de titane substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	2,5-<10%
CAS: 21645-51-2 EINECS: 244-492-7	Aluminiumhydroxid substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	0,5-<2,5%

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.02.2026

Révision: 24.02.2026

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit Servoperl Royal couleurs claires

(suite de la page 3)

CAS: 554-13-2

carbonate de lithium

<0,5%

EINECS: 209-062-5

⚠ Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2, H319

· SVHC

Ce produit ne contient pas de substances SVHC > 0,1%.

· Indications complémentaires

:

La teneur en dioxyde de titane (13463-67-7) avec une taille de particules < 10 µm est < 1%.

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Indications générales :

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

En cas de malaise consulter un médecin.

· après inhalation :

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical

· après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

rincer la bouche

· après ingestion :

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

Le produit lui-même ne brûle pas.

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistante à l'alcool.

Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :

Jet d'eau à grand débit.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.02.2026

Révision: 24.02.2026

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit Servoperl Royal couleurs claires

(suite de la page 4)

- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité :

Appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant et combinaison de protection contre les produits chimiques. Ne pas respirer de gaz d'explosion et d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Non nécessaire.

- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune mesure particulière n'est requise.

- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Recueillir par moyen mécanique.

- 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Bien dépoussiérer.

Ne pas pas laisser le récipient ouvert.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas respirer les poussières.

Respirateur en cas de formation d'aérosols.

A protéger de l'humidité.

Respecter les mesures de précaution en vigueur lors de l'utilisation de produits chimiques.

- Préventions contre les incendies et les explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.02.2026

Révision: 24.02.2026

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit Servoperl Royal couleurs claires

(suite de la page 5)

- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- Stockage :
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.
- Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- Autres indications sur les conditions de stockage : Tenir les emballages hermétiquement fermés
- Classe de stockage : 11
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

CAS: 14808-60-7 Quarzsand

VLEP	Valeur à long terme: 0,1 mg/m ³ pour la fraction alvéolaire
-------------	---

 CAS: 14808-60-7 quartz (SiO₂)

VLEP	Valeur à long terme: 0,1 mg/m ³ pour la fraction alvéolaire
-------------	---

CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane

VLEP	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ C2
-------------	---

CAS: 21645-51-2 Aluminiumhydroxid

VLEP	Valeur à long terme: 2 mg/m ³ en Al
-------------	---

· DNEL

CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane

Inhalatoire	Langzeitwert	10 mg/m ³ (Travailleur)
--------------------	---------------------	------------------------------------

· PNEC

CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane

Süßwasser	0,184 mg/l (-)
Salzwasser	0,0184 mg/l (-)
Süßwassersediment	1.000 mg/kg (-)
Salzwassersediment	100 mg/l (-)
Erdboden	100 mg/kg (-)
Kläranlage (STP)	100 mg/l (-)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.02.2026

Révision: 24.02.2026

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

 Nom du produit **Servoperl Royal couleurs claires**

(suite de la page 6)

CAS: 554-13-2 carbonate de lithium
PNEC 1,76 mg/kg

· Indications complémentaires

:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
· 8.2 Contrôles de l'exposition
· Contrôles techniques
appropriés
Sans autre indication, voir point 7.
· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
· Mesures générales de
protection et d'hygiène :
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
Eviter tout contact avec la peau
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
· Protection respiratoire :
Protection respiratoire appropriée en cas de faibles concentrations ou d'exposition de courte durée : filtre à particules EN 143 type P2 (capacité moyenne de rétention (particules polluantes solides et liquides))
***** Respirateur en cas de formation de poussière. *****
· Protection des mains :
Gants de protection.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
· Matériau des gants
Gants en caoutchouc
· Temps de pénétration du
matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
· Protection des yeux/du
visage
Lunettes de protection hermétiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
· État physique
solide
· Couleur :
selon désignation produit
· Odeur :
légère
· Seuil olfactif:
Non déterminé
· Point de fusion :
non déterminé
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition
et intervalle d'ébullition
inapplicable
· Inflammabilité
Non déterminé

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.02.2026

Révision: 24.02.2026

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit Servoperl Royal couleurs claires

(suite de la page 7)

• Limites inférieure et supérieure d'explosion	
• inférieure :	Non déterminé
• supérieure :	Non déterminé
• Point d'éclair :	non applicable
• Température de décomposition :	Non déterminé
• pH à 20 °C	12 (5%)
• Viscosité :	
• Viscosité cinématique	Non applicable
• dynamique :	Non applicable
• Solubilité	
• l'eau :	prend hydrauliquement
• Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé
• Pression de vapeur :	Non applicable
• Densité et/ou densité relative	
• Densité à 20 °C:	1,5 g/cm ³
• Densité relative.	Non déterminé
• Densité de vapeur:	Non applicable
• Caractéristiques des particules	Voir point 3.

• 9.2 Autres informations	
• Aspect:	
• Forme :	poudre
• Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
• Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
• Teneur en solvants :	
• Teneur en substances solides :	96,2-99 %
• Composés organiques volatils	0 g/l
• Modification d'état	
• Vitesse d'évaporation.	Non applicable.

• Informations concernant les classes de danger physique	
• Substances et mélanges explosibles	néant
• Gaz inflammables	néant
• Aérosols	néant
• Gaz comburants	néant
• Gaz sous pression	néant
• Liquides inflammables	néant
• Matières solides inflammables	néant
• Substances et mélanges autoréactifs	néant
• Liquides pyrophoriques	néant
• Matières solides pyrophoriques	néant
• Matières et mélanges auto-échauffants	néant
• Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
• Liquides comburants	néant
• Matières solides comburantes	néant

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.02.2026

Révision: 24.02.2026

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit Servoperl Royal couleurs claires

(suite de la page 8)

- | | |
|--|-------|
| · Peroxydes organiques | néant |
| · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux | néant |
| · Explosibles désensibilisés | néant |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- | | |
|---|--|
| · 10.1 Réactivité | Pas d'autres informations importantes disponibles. |
| · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses | Aucune réaction dangereuse connue |
| · 10.4 Conditions à éviter | Pas d'autres informations importantes disponibles. |
| · 10.5 Matières incompatibles: | Pas d'autres informations importantes disponibles. |
| · 10.6 Produits de décomposition dangereux: | aucun connu |

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane

Oral	LD50	>10.000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>10.000 mg/kg (-)
Inhalatoire	LC50/4 h	>5 mg/l (-)

CAS: 21645-51-2 Aluminiumhydroxid

Oral	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)
------	------	--------------------

CAS: 554-13-2 carbonate de lithium

Oral	LD50	753 mg/kg (mus) 525 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rat) >3.000 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50/4 h	>5 mg/l (Rat) (OECD-Richtlinie 403) Testatmosphäre: Staub/Nebel

- Effet primaire d'irritation :
 - de la peau : Provoque une irritation cutanée.
 - des yeux : Provoque de graves lésions des yeux.
- Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.02.2026

Révision: 24.02.2026

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit Servoperl Royal couleurs claires

(suite de la page 9)

- **Mutagénicité sur les cellules germinales** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

CAS: 554-13-2 carbonate de lithium

Liste III

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

- **Toxicité aquatique :**

CAS: 554-13-2 carbonate de lithium

NOEC 50 mg/l (alg)

· 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- **PBT:** Non applicable

- **vPvB:** Non applicable

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

· 12.7 Autres effets néfastes

- **Autres indications écologiques :**

- **Indications générales :** Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1): peu polluant

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.02.2026

Révision: 24.02.2026

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit Servoperl Royal couleurs claires

(suite de la page 10)

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Doit être soumis à un traitement spécial, par exemple élimination dans une installation de combustion appropriée, en tenant compte des prescriptions des autorités et administrations locales.

· Recommandation : · Note

**évacuation selon les dispositions en vigueur
Mélanger les résidus de produit avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.**

· Emballages non nettoyés : · Recommandation : · Produit de nettoyage recommandé :

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR, ADN, IMDG, IATA néant

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR, ADN, IMDG, IATA néant

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, ADN, IMDG, IATA
· Classe néant

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Polluant marin : Non

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.02.2026

Révision: 24.02.2026

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

 Nom du produit **Servoperl Royal couleurs claires**

(suite de la page 11)

- | | |
|---|----------------|
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable |
| · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Non applicable |
| · Indications complémentaires de transport : Produit non dangereux au sens des réglementations de transport. | |
| · "Règlement type" de l'ONU: | néant |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - Directive 2012/18/UE
 - Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des ingrédients n'est inclus
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.
- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.
- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.
- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.
- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.
- Prescriptions nationales :
- Indications sur les restrictions de travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes
 Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances. Ils ne représentent pas de garantie de

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.02.2026

Révision: 24.02.2026

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit Servoperl Royal couleurs claires

(suite de la page 12)

propriété du produit/des produits décrits au sens des règlements de garantie légaux. Veuillez s'il vous plaît prendre les conditions de livraison de la respective feuille d'instructions. Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

· Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· Service établissant la fiche technique :

Services sécurité de travail et protection de l'environnement

· Date de la version précédente:

26.01.2026

· Numéro de la version précédente:

37

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 SVHC: Substances of Very High Concern
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
 Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
 STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

· Remarque

Ces données se basent sur des connaissances acquises à ce jour, mais ne garantissent pas les propriétés du produit et ne représentent aucun aspect contractuel. L'utilisation, la transformation du produit sont de la responsabilité de l'utilisateur.